



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Grèce

Question écrite n° 82228

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la question de la montée en puissance du parti Podemos en Espagne. La désormais troisième force du pays a récemment remporté les mairies de Barcelone et de Madrid. Parmi leurs propositions, l'idée de révoquer le traité de Lisbonne et de quitter certaines zones de libre-échange figure. Au-delà d'un programme économique particulièrement interventionniste, ce parti s'inscrit dans un mouvement européen de contestation. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement, après s'être réjoui de la victoire de Syriza au même titre que l'extrême gauche et l'extrême droite en France apporte son soutien à Podemos dans la perspective des élections législatives.

Texte de la réponse

Le parti Podemos est apparu sur la scène politique espagnole lors des élections européennes de mai 2014, auxquelles il a obtenu 1,2 millions de voix (soit 5 eurodéputés et près de 8 % des suffrages). S'il est vrai que la victoire de Syriza en Grèce a pu trouver un écho auprès des partisans de Podemos, et si les élections du 24 mai en Espagne ont permis l'élection, à Madrid et Barcelone, de deux maires affiliées à Podemos, il n'appartient pas à la France de comparer les situations politiques grecque et espagnole, ni de préjuger de la position de ce parti dans la perspective des élections législatives. Il s'agit là d'un sujet de politique intérieure espagnole. S'agissant de la Grèce, la France se félicite de l'accord qui a été trouvé, le 14 août, sur un troisième programme d'aide. Cet accord devrait non seulement permettre à la Grèce de renouer avec la croissance, mais aussi de faire face à ses obligations et à ses engagements.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82228

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4627

Réponse publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7182